

glysi

groupe
lyonnais
de sociologie
industrielle

Université Lumière Lyon II
CNRS - URA 894

Don Ph Benoit

Développement urbains locaux :
petites et moyennes villes d'Afrique Noire

Caen, 12-13 novembre 1993

De la ville moyenne à la capitale
et du commerce à l'industrie :
développement de filières inédites
au Burkina Faso

Bernard GANNE
(GLYSI - MRASH Lyon)
Moussa OUEDRAOGO
(ORSTOM Ouagadougou)

(Avertissement : ce texte, réalisé dans un autre cadre et dans le but de relativiser ce que l'on appelle les success-stories qui prolifèrent aujourd'hui, nous semble cependant comporter suffisamment d'éléments pour amorcer une réflexion tant méthodologique que de contenu sur les formes de construction sociales et politiques des espaces dits intermédiaires et donc des villes moyennes ; c'est à ce titre que nous avons accepté de le communiquer au Colloque de Caen sur les villes africaines petites et moyennes : B.G.).

24 AVR. 1995

Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme
14, avenue Berthelot - 69363 LYON CEDEX 7

Tél. 72 72 64 00
Fax 72 72 64 72

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : H1317ex 1

Cote : B
P18 M

Du commerce à l'industrie?...

sentiers inédits et chemins fragiles au Burkina Faso

Si depuis quelques années, un certain nombre de travaux ont contribué à montrer, et notamment en Afrique ¹, la complexité des systèmes et des logiques d'activités prévalant dans les pays dits en voie de développement au-delà des dichotomies opposant classiquement logiques "informelles" à logiques "formelles", logiques "traditionnelles" à logiques "modernes", logiques "économiques" à logiques "culturelles", il ne semble pas que ces perspectives se soient pour l'instant fortement marquées dans les approches institutionnelles développementistes officielles, ni qu'elles se soient toujours clairement affirmées au travers des démarches apparemment moins contraintes des divers milieux de la recherche dans et sur ces pays.

Les approches économiques aussi bien que les approches d'aménagement continuent ainsi souvent d'imposer l'évidence de leurs perspectives sectorielles et de leurs raisonnements fonctionnalistes au détriment d'une compréhension en profondeur de la complexité sociale et politique des dynamiques à l'oeuvre.

Parmi une gerbe d'exemples et pour reprendre un cas que nous avons suivi concernant le développement à promouvoir dans les villes moyennes un très officiel rapport établi il y a quelques années par la Commission des Nations Unies pour l'Habitat et les Établissements Humains pour la Conférence de Kingston (VIII^e CNUEH) ne notait-il pas que c'est uniquement à partir des

¹ cf. sur ce point bibliographie élaborée par Y.A. FAURE et S. ELLIS, AUPELF....

(NDLR. je n'ai pas sous la main la référence exacte de cette bibliographie - publiée sous l'égide de l'AUPELF et qui sera de toutes façons mentionnée je pense dans présent volume ?-, n'ayant eu que la photocopie : mais vous saurez bien la citer : merci).

noyaux économiques structurants constitués dans la capitale que les pôles urbains secondaires pourraient espérer se développer ² ?

Au Burkina Faso, où se déroulent actuellement nos travaux sur les filières d'activité, un important colloque tenu en 1990 sur la maîtrise du développement économique et urbain ne tenait-il pas des raisonnements analogues à propos de l'avenir des villes et en particulier des centres secondaires en se gardant bien d'analyser par ailleurs les dynamiques concrètes d'activités se développant dans ou à partir de ce pays ³.

Certes dans ce pays, les travaux de P. LABAZEE sur les entreprises et les entrepreneurs ont constitué un essai fondateur permettant de bien différencier divers types de logiques entrepreneuriales à l'oeuvre (grands commerçants, membres de la Fonction Publique, anciens artisans et professionnels de métier etc...) ⁴ .

Mais trop centrés sur la seule capitale et trop ciblés peut-être sur la recherche de types d'entrepreneurs, ces travaux ne semblent pas avoir toujours permis de percevoir les systèmes de ramification larges, articulés jusque dans les régions, où certaines activités continuent de puiser leur dynamique ni la permanence et l'intensité des phénomènes ethno-économiques où certaines filières continuent de profondément s'enraciner pour trouver la force de s'adapter. Effectuées par ailleurs entre 1980 et 1983, ces recherches se sont surtout intéressées au secteur commerçant et à celui des travaux publics plus qu'au secteur industriel proprement dit.

Or d'importants bouleversements se sont produits depuis, marqués d'abord en 1983 par la Révolution Sankariste puis, en 1987 par la Rectification, suivie en 1990-92 par l'instauration d'un État de Droit au travers de la mise en place de la 4^e République (nouvelle Constitution approuvée par Référendum en 1990, élections présidentielles en 1991, élections législatives en 1992).

²cf. Planification et gestion des Etablissements Humains : petites villes, villes moyennes et pôles de croissance locaux, rapport 8^e Commission des Nations Unies pour les Etablissements Humains, Kingston 1985.

³ Maîtriser le développement urbain en Afrique Sub-Saharienne, Actes du Colloque International de Ouagadougou (1-5 Octobre 1990), Paris Orstom 1992.

⁴ cf. P. LABAZEE, Entreprises et entrepreneurs du Burkina Faso, Karthala, 1988, 273 p.

Ces événements politiques ne pouvaient pas ne pas influencer grandement les dynamiques économiques, surtout dans un pays de constitution somme toute récente où l'enjeu est précisément de tenter d'établir de nouvelles règles entre les diverses sphères de l'économiques, de l'ethnique et du politique en train chacune de chercher leurs marques et de se positionner réciproquement.

L'exemple que nous avons précisément retenu de traiter ici vise à montrer l'imbrication étroite observée sur la longue période entre logiques économiques et logiques politiques au travers du cheminement inédit d'un commerçant self made man, appelé ici S.O., amené à transférer ses activités du commerce à l'industrie : le développement observé ne se réalisant pas, -contrairement à ce que l'on pourrait peut-être penser- en dépit des turbulences rencontrées, mais plutôt, du fait même et au travers de ces turbulences.

Les évolutions observées en effet depuis le début même de la carrière de ce commerçant dans les années 50 ne se sont en effet opérées que suite à une série de ruptures, et comme réponse à des blocages qui s'avéraient plutôt à chaque fois de type politique.

Essayons de retracer brièvement les diverses étapes qui ont ainsi pu marquer la carrière de cet opérateur économique avant de revenir sur certains des paradoxes de son itinéraire.

1. du commerce de cycles à la fabrication de piles et allumettes : paliers et ruptures

Du commerce individuel de vélos à la constitution d'un petit groupe industriel ciblé plutôt sur les problèmes d'énergie (piles, gaz, allumettes), en 35 ans l'itinéraire de S.O. est jalonné d'une série de ruptures marquées en fait à chaque fois par autant de rebondissements.

Fils d'un agriculteur-éleveur habitant la petite ville de Ouahigouya, capitale du Yatenga (royaume Mossi du Nord du pays) caractérisée jusque

dans l'immédiate après-guerre par son absence de tradition commerçante dans des secteurs autres que le mil, la viande, la cola et les bandes de coton , S.O. après avoir fréquenté une Médersa (école coranique) au Ghana (pays où son père allait vendre ses troupeaux), s'emploiera à la mort de ce dernier en 1955 à monter son propre commerce : il se lancera dans la vente de bicyclettes, achetant les vélos à Bamako et les revendant à Ouahigouya. Le marché était alors porteur, les Mossi du Yatenga revenus au pays ramenant de la "traite" de Côte d'Ivoire des liquidités alors souvent prioritairement réinvesties dans l'acquisition de ce type de moyen de locomotion. L'absence de toute activité concurrente de ce type dans la région contribuera par ailleurs à la prospérité du commerce entrepris.

En 1960, S.O. étendra ses activités au commerce de pièces détachées pour vélo, tissant les premiers liens avec les deux principales villes du pays, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso : il adjoindra bientôt à ce secteur le commerce de pièces de mobylettes.

C'est à cette époque que commencera également de se structurer dans la ville de Ouahigouya tout un milieu varié de commerçants de produits divers, milieu fortement marqué par les clivages politiques locaux voyant s'opposer d'un coté les groupes s'appuyant plutôt sur la chefferie traditionnelle (courant auquel se rattache S.O.) aux groupes s'organisant autour des anciens combattants : depuis l'après-guerre ces derniers représentaient en effet un ensemble social économiquement solvable et politiquement influent, menés par d'anciens officiers français.. Au moment de l'Indépendance, les anciens combattants soutiendront d'ailleurs le parti UDV/RDA s'installant au pouvoir avec Maurice Yaméogo et appuieront les tentatives de ce dernier pour éliminer la chefferie ⁵.

En dépit de ces tensions, les activités commerciales de S.O. continuent de prospérer dans cette première phase de l'Indépendance. Les turbulences de 1966 voyant le Conseil Supérieur des Forces Armées du colonel Lamizana

⁵ Un premier décret de Juin 1962 supprimait la rémunération des chefs traditionnels : un autre décret de juillet de la même année instituait "l'élection des chefs de village au suffrage universel direct" : cf. entre autres sur ces points Ch. K. MUASE, Syndicalisme et démocratie en Afrique Noire : l'expérience du Burkina Faso Inadés/Karthala 1989; p. 48 et 70-71.

remplacer la Première République de Maurice Yaméogo ne sembleront pas créer de trouble particulier pour les affaires de S.O.. A tel point qu'en 1969, ce dernier entreprend de construire à Ouahigouya une station-service tout en continuant le commerce de pièces détachées. Pour se rendre autonome dans les livraisons d'essence, il achète un premier camion-citerne de taille moyenne et se lance dans le transport ; suivront bientôt l'achat d'une deuxième puis d'une troisième citerne.

Mais c'est alors que les relations politiques se tendent entre les deux partis prévalant localement et leurs groupes supports. Désireux de sortir de l'état d'exception, le Général Lamizana avait fait adopter par Référendum en 1970 une nouvelle Constitution, suivie bientôt d'élections législatives gagnées par le RDA : et c'est le leader local de ce parti à Ouahigouya, soutenu là entre autres par les Anciens Combattants qui, -en tant que leader national du RDA-, deviendra, suite à ces élections, le premier Premier Ministre de la Haute-Volta.

Un parti l'emportait ainsi nettement sur l'autre. Ceci achèvera d'exacerber les passions à Ouahigouya .

Pratiquant un clientélisme actif, le parti au pouvoir réservera à Ouahigouya les monopoles de vente des principaux produits (sucre, huile, cigarettes etc...) aux seuls commerçants de son bord, mesures assorties également d'un certain boycott sur place des commerçants de l'autre obédience politique. A tel point qu'en 1974, S.O. sera amené à prendre ses distances avec sa ville d'origine et à venir s'établir à la capitale où les tensions s'avèrent paradoxalement moins directes. Il achète alors une station d'essence à Ouagadougou puis adjoint à cette dernière une boutique de pièces détachées pour l'automobile ; ceci tout en continuant de développer le transport de carburant. S.O. possédera 9 citernes en 1976, et son entreprise comptera alors une trentaine de personnes.

Le renversement de Lamizana par le colonel Saye Zerbo en 1980 et la mise en place du CMRPN (Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National) constituera un coup d'arrêt pour le RDA et marquera par contre un certain retour du courant des "indépendants". Profitant de ce changement, S.O. obtiendra alors de se tourner vers le commerce du riz, acheté en grande

quantité à l'étranger et revendu à des grossistes. Ce commerce prospérera en dépit d'ailleurs des divers coups d'État militaires qui surviendront en 1982 et 1983⁶, du moins jusqu'à ce que le C.N.R.(Comité National de la Révolution) mené par Thomas Sankara reprenne en 1985 le monopole de l'importation et de la vente du riz.

Se voyant amputé d'une de ses branches principales d'activité, S.O. se tournera alors vers le négoce international de fuel, commerçant avec des camions gros porteurs avec Lomé et Abidjan ; c'est en fait également à partir de cette période qu'il commencera d'investir dans l'industrie.

Apprenant qu'une société de fabrication de piles, filiale de Wonder au Burkina, cherchait à augmenter son capital, il prendra une première participation de 23 % dans le capital de cette entreprise.

Lorsque le CNR de Thomas Sankara imposera que les nationaux soient majoritaires dans les entreprises établies au Burkina, S.O négociera avec Bernard Tapie, alors PDG de Wonder, et augmentera de 28 points sa participation au capital, contrôlant alors 51 % du capital de la société.

En 1988, S.O. prendra également une participation minoritaire dans une cartonnerie; en 1989, il rachètera ensuite BATA, usine de chaussures alors en difficulté et à restructurer ; il participera enfin en 1991 à la mise sur pied d'une nouvelle unité de fabrication d'allumettes, reprenant les parts que l'État avait investies en vain depuis 1988 dans cette nouvelle société d'économie mixte qui ne réussissait pas à démarrer.

Parallèlement à ces investissements proprement industriels, sera mis sur pied en 1989 avec d'autres actionnaires Burkinabé une nouvelle société de distribution d'essence au Burkina, qui verra ses stations fleurir rapidement dans tout le pays, égalant même en quatre ans le nombre de stations de la

⁶ Rappelons-en ici les principales étapes.

En novembre 1982, des officiers, réunis dans le CSP (Conseil de Salut du Peuple) prennent le pouvoir et nomment comme président Jean-Baptiste OUEDRAOGO. Le 4 Aout 1983 voit l'avènement du CNR (Conseil National de la Révolution) de Thomas SANKARA, Blaise COMPAORE, Henri ZONGO et Jean-Baptiste LINGANI.

Compagnie B.P. et couvrant en 1993 17,5 % de la distribution nationale de carburants ⁷

L'usine de chaussures ne réussira pas à rouvrir. Mais avec les piles, les allumettes, la distribution de carburant, auquel il faudrait ajouter la concession obtenue de Camping-gaz, c'est un petit groupe industrialo-financier autour de l'énergie qui s'est peu à peu constitué.

Par ailleurs, la Rectification intervenue depuis 1987 ayant subverti les anciens clivages politiques (si le CNR de Thomas Sankara avait contribué à critiquer fortement les anciens politiciens et leurs anciens clivages, c'est en fait à partir de la Rectification qu'une certaine recomposition des anciens courants concurrents s'opérera de fait) c'est tout un groupe d'acteurs économiques divers venus du Nord qui rejoindra la capitale et qui se regroupera autour de S.O., oubliant les anciennes oppositions politiques. et s'impliquant de façon active dans les investissements marquants effectués à Ouagadougou.

Success story ? on est sans doute amené à le croire. Pourtant, le résumé de cet itinéraire ne doit dissimuler ni son caractère aléatoire, ni ses paradoxes ou ses fragilités : n'est-ce pas d'ailleurs au travers d'une série de ruptures successivement opérées que la dynamique observée a dû de pouvoir se déployer ?

Essayons d'éclairer certains de ces points.

2. du capital commercial au capital industriel ; de quelques paradoxes

L'artefact qui peut guetter tout résumé d'itinéraire est sans doute de naturaliser ex post des enchaînements en gommant quelque peu les discontinuités.

⁷ En 1993, B.P. et Tagui comptaient chacune 39 stations d'essence sur les 234 installées au Burkina. : cf. Sidwaya, n° 2395 du 19/11/93

A cet égard, la présentation de l'itinéraire suivi par S.O. ne doit pas faire oublier la série de ruptures dont il procède et de paradoxes qu'il contient.

Deux principales ruptures semblent décisives dans la carrière de S.O., le départ de la ville du Nord, l'amenant à s'implanter dans la capitale; la reprise du monopole de la vente de riz par l'État, amenant S.O. à se tourner vers d'autres secteurs d'activité et à investir en particulier dans l'industrie.

Il s'agit dans les deux cas d'interférences proprement politiques qui ne vont pas être sans donner lieu à une série de paradoxes : nous en évoquerons pour notre part quatre :

- au niveau des rapports capitale/villes secondaires, paradoxe de voir finalement le développement s'instaurer à partir d'une filière périphérique et non à partir des villes-centres;

- au niveau des "traditions d'activités" le plus souvent postulées, paradoxe de voir cette filière s'instaurer à partir d'une zone sans forte tradition commerciale antérieure;

- au niveau du passage du capital industriel au capital commercial, paradoxe de voir que c'est finalement la Révolution qui va favoriser dans ce cas le passage du capital commercial au capital industriel;

- l'ensemble pouvant peut-être se résumer dans l'étroite imbrication observée là entre formes d'organisation sociales, économiques et politiques.

1) Par rapport aux schémas économiques d'aménagement et de développement souvent usités, on observe en tout cas que, dans le cas du Burkina, ce sont moins des réseaux et groupes sociaux issus de la capitale qui vont s'affirmer ces dernières années comme les moteurs du développement, que des filières issues de zones censées être plus périphériques : parmi les groupes moteurs de l'économie ouagalaise, les commerçants issus de la ville moyenne de Ouahigouya constituent actuellement un noyau particulièrement actif, -voire prééminent-, ainsi qu'en attestent d'ailleurs les diverses actions entreprises et les différentes prises de responsabilité institutionnelles assumées.

Les raisons en sont certes complexes : mais on peut penser que l'installation précoce de S.O dans la capitale pour fuir à l'époque les conflits politiques locaux internes, a joué un rôle tout à fait important pour créer là, avant bien d'autres, une sorte de tête de pont, qui, une fois les anciens clivages politiques surmontés, constituera pour tous les acteurs de cette ville un atout décisif ; la rupture d'un temps se transformera ainsi en atout d'importance:

2) Le fait est d'autant plus remarquable qu'initialement, ainsi que nous l'avons noté, la ville de Ouahigouya ne pouvait être qualifiée de ville de réelle tradition commerçante ; or, ne juge-t-on pas souvent ce point comme une base indispensable pour fonder de nouveaux types de développements ?

En fait, si ces traditions peuvent être utiles -et jouer même parfois un rôle essentiel⁸, - elles ne semblent pas toujours devoir être indispensables. Bien plus, il apparaît que dans notre cas, leur absence ait plutôt constitué un atout, dans la mesure où ceci permit aux commerçants démarrant leurs activités au cours des années 50-60 de trouver leurs marques propres et de rôder leur propre système de collaboration (mise en commun de véhicules pour effectuer deux fois la semaine l'approvisionnement à la capitale, instauration de règles communes de fonctionnement par rapport aux transporteurs etc...) autant de points que la prévalence de systèmes antérieurs, laissant perdurer d'autres types d'habitudes et d'indépendance entre commerçants n'aurait pas forcément favorisés et aurait même pu contrarier.

3) Affirmant sa maîtrise sur l'économie, la Révolution menaça dans un premier temps gravement la situation de S.O. lorsqu'en 1985, l'Etat reprit le monopole de l'importation et de la vente de riz. Mais l'effet indirect et paradoxal, c'est que c'est cette intervention même de l'État dans les affaires économiques qui va inciter S.O. à se tourner vers l'industrie et à investir dans les entreprises.

⁸ Parmi une très abondante littérature, citons par exemple des travaux comme ceux d'E. GREGOIRE sur Maradi.

Était-ce là un effet attendu de ce type de mesures ? probablement non, les réactions les plus couramment observées alors étant plutôt la fuite des capitaux vers l'extérieur dans l'attente de jours plus tranquilles... Considérant sans doute qu'en dépit d'une volonté de contrôle affirmé, la Révolution n'avait en fait aucunement les moyens de ses ambitions dans le domaine industriel, et aurait même à s'appuyer sur des acteurs locaux, S.O. choisira, avec d'ailleurs quelques autres, cette voie inédite.

Loin de s'opposer toujours, comme on pouvait peut-être le penser, à l'investissement privé industriel, la Révolution va au contraire dans ce cas le favoriser indirectement en contribuant à intensifier le transfert de fonds vers l'industrie... La Révolution avait-elle d'autre choix, dans un contexte de méfiance générale accompagné de la fuite de capitaux que l'on sait ? La marge de manoeuvre était en tout cas étroite : mais le transfert observé là n'est sans doute pas un des moindres paradoxes de la période.

4) Le quatrième point résume en fait les précédents ; les formes de développement des filières économiques et industrielles se révèlent dans notre cas incompréhensibles si les analyses n'entendaient s'en tenir qu'à la seule étude des logiques internes d'activités sans en référer à l'étroite imbrication observée entre formes sociales, économiques et politiques de développement.

Les chassés-croisés observés dans notre exemple entre économie et politique tant au plan individuel (cf. premier départ de S.O. de sa petite ville) qu'au plan plus général (cf. reprise par l'État Révolutionnaire du monopole du riz) loin de ne représenter que de simples incidents marginaux, constituent en fait la trame même des évolutions observées et la base des nouvelles dynamiques qui se développeront.

Le "lissage" réducteur que pourraient parfois opérer des relectures trop étroitement sectorielles ne se focalisant par exemple que sur les seules logiques internes de passage du capital marchand au capital industriel risque bien dans ces circonstances de ne pas laisser percevoir les réels enjeux de la situation ainsi que ses implications plus globales : empêchant d'ailleurs du

même coup de comprendre aussi les éventuelles failles actuelles du parcours accompli.

Car au travers même des mutations opérées, le nouveau positionnement de S.O. reste fragile.

3. de quelques fragilités

Certes, en quelques années, la situation des entreprises reprises par S.O. s'est profondément transformée, notamment pour les unités situées dans le secteur énergie : l'organisation de la production en particulier s'est considérablement améliorée.

L'usine de piles par exemple, qui, en 1985, limitait strictement ses activités à un travail de montage à partir de pièces importées de l'extérieur- a procédé en quelques années à l'intégration quasi-totale de ses productions : elle s'est même diversifiée vers la fabrication d'un autre type de piles : la qualité s'est notablement améliorée : les exportations se sont accrues : et les résultats financiers ont suivi puisqu'en 1990, cette usine occupait au Burkina la deuxième place en termes de rentabilité.

De plus, le type de montage financier réalisé autour de la reprise de cette unité s'est avéré relativement original dans la mesure où il a réussi à intéresser directement au capital les principaux grossistes-distributeur du secteur. C'est sans doute là d'ailleurs un des points importants de la réussite de cette opération, contribuant à associer des commerçants jusqu'alors relativement méfiants face à des types d'investissements qu'ils n'accrochent pas très bien à la fabrication même des produits qu'ils distribuent : le passage réalisé par S.O. du commerce vers l'industrie initiera ainsi un mouvement plus large.

Le même type de montage tentera d'être réalisé pour l'usine d'allumettes qui démarrera en 1991, et où l'on s'efforcera d'intégrer les principaux grossistes en allumettes au capital de la société. L'entreprise démarrera très bien, réussissant en quelques mois par une politique rigoureuse à diviser par trois ses coûts de production : mais la concurrence

restera rude, et la saturation du marché par des produits concurrents amènera même pendant un temps à recourir au chômage technique.

Et c'est là que l'on touche peut-être à la fragilité du système, fragilité due à la prévalence de ce que l'on pourrait appeler le réflexe commerçant face à l'inextricable système de concurrence où se trouvent prises un certain nombre d'industries locales à l'égard de la concurrence-dumping venue d'Extrême-Orient.

En dépit en effet des importants efforts de productivité et de qualité réalisés, les piles, mais plus encore les allumettes se trouvent fortement concurrencées par des produits en provenance d'Extrême-Orient livrés dans les ports proches de Lomé et Abidjan ou transitant par le Nigéria à environ les deux-tiers des coûts de production locaux. Si la vente de ces produits importés est illégale, il est en fait difficile dans ces conditions de réellement l'empêcher : les marchés de la sous-région se trouvent ainsi inondés par ces divers produits, qui ne sont peut-être pas fabriqués moins chers en Extrême-Orient, mais peuvent être envoyés en dumping pour capter à l'extérieur des devises fortes, quitte pour les pays de cette zone à rattraper leur différentiel de prix au niveau de leur immense marché intérieur...⁹

Le combat apparaît fort inégal, rendant très fragiles les réels développements enregistrés : d'autant que le réflexe premier observé semble plus être de recourir d'abord à la répression commerciale que de tenter de répondre au niveau proprement industriel. Les efforts récents de l'entreprise consisteront ainsi à inciter les douanes à appliquer les règlements, quitte à renforcer ces services en leur donnant les moyens d'inspecter les marchés (début 1993, les entreprises de piles et d'allumettes mettront ainsi leurs moyens en commun pour prêter aux douanes des véhicules et du personnel afin d'opérer des contrôles systématiques sur les divers marchés du pays). Encourageants dans un premier temps, les résultats semblent maintenant fort décevants, les circuits de la fraude se révélant tout aussi adaptables qu'innombrables....: et comment contrôler un pays qui n'a

⁹Il s'agit là d'observation datant d'avant 1994 : la dévaluation du Fr. CFA de 50 %, intervenue en janvier 1994, devrait normalement permettre d'inverser ces tendances.

pas moins de six frontières avec l'extérieur ? Le problème a en tout cas pris suffisamment d'ampleur pour inciter l'usine de piles à se mettre durant deux mois au chômage technique au cours de l'été 1993, décision ayant provoqué une certaine agitation sociale et ayant été suivie de licenciements¹⁰.

Si ces difficultés ne semblent pas affecter pour l'instant la confiance de S.O. en ne l'empêchant pas de poursuivre ses investissements dans l'industrie dans d'autres pays voisins de la sous-région elles semblent bien cependant inciter le groupe à compenser les risques se faisant jour en entreprenant le ré-développement d'un certain nombre de filières commerciales... La conversion à l'industrie reste fragile et ne semble pas pouvoir se passer ici d'une certaine diversification des activités et des risques....

La situation s'avère ainsi relativement paradoxale : ce ne sont pas, comme on pourrait le croire, pour des problèmes d'organisation interne ou de manque de savoir-faire au niveau des productions, que les investissements industriels réalisés risquent de faire problème ; les hommes d'affaire ont bien fait le saut de leur côté, prenant le risque d'investir dans l'industrie et d'accepter un autre type de rentabilité que la rentabilité commerciale à court terme ; les entreprises ont par ailleurs réalisé de réelles améliorations de leurs structures productives ; mais le côté commercialisation, qui était pourtant censé être le volet le plus familier aux différents investisseurs-commerçants impliqués, présente une réelle fragilité. Il est vrai que les commerçants sont plus habitués à changer rapidement de produits lorsqu'ils rencontrent concurrence et résistance qu'à tenter malgré tout de vendre celui auquel l'industrie les attache finalement : ce qui constitue une différence d'habitus fondamentale. Et puis, n'est-ce pas la possibilité de jouer continuellement sur les différentiels de prix qui fonde la réussite habituelle des commerçants, avec le paradoxe que c'est précisément ce phénomène qui semble se retourner contre eux au moment même où ces derniers

¹⁰cf. "SOFAPIL Ferme ses portes" L'observateur Paalga du 5/7/93; "Le cri du coeur d'un syndicaliste" idem 6-8/8/93; "des travailleurs s'expliquent" (idem, 6/9/93).

commencent d'investir dans l'industrie ? D'où le réflexe protectionniste pour tenter d'imposer d'autres règles du jeu.

Une telle politique est-elle viable à long terme ? La partie en tout cas ne semble pas gagnée, en dépit des percées originales réalisées. Mais peut-être la volonté d'indépendance nationale, -et le désir de ne pas voir compromettre le capital investi dans les nouvelles activités industrielles- l'emporteront-elles sur des considérations plus classiquement commerciales, empêchant donc de revenir en arrière ? La dévaluation récente du Fr. CFA devrait peut-être aussi permettre de rendre plus crédibles de telles options.

Dans le cas étudié, les difficultés du passage à l'industrie ne se sont en tout cas pas situées là où on les attendait.

Bernard GANNE (GLYSI-MRASH Lyon)
Moussa OUEDRAOGO (ORSTOM
Ouagadougou)